

**REUNION**  
**du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Vendredi 2 février 2018 à 19h30**  
**à la mairie, en salle du Conseil Municipal**

=====

**Président** : Michel PORRIN

**Présents** : Mmes et Mrs PORRIN M., GUILLEMOT C., LE SANT K., PASSAQUET C., DOSNE P., CHAPUY B., LEDUC M.

**Absents-excuses** : Mr JOLY A. a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mr DOSNE P., Mr DEROGNAT N. a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mr GUILLEMOT C., Mme LE SANT K., absente en début de réunion – point abordé à son arrivée : Ecole de Villereversure : modification des jours et horaires à la rentrée 2018/2019

**Secrétaire de séance** : Mme LEDUC Mauricette

**Date de convocation** : vendredi 26 janvier 2018

---

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le Vendredi 2 février 2018 approuve par signature le compte-rendu de la dernière séance et délibère sur les points suivants :

**SR3A : Présentation du plan de désherbage communal**

Lisa Bren ; chargée d'étude au Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents présente au conseil l'avancée du plan de désherbage communal en précisant qu'un état des lieux des pratiques d'entretien et un inventaire des produits utilisés a été dressé. Des animations destinées aux élus et agents techniques ainsi qu'au grand public seront programmées prochainement et un plan de collecte de produits phytosanitaires sera organisé ultérieurement. Un classeur dédié est consultable en mairie.

**Ecole de Villereversure : modification des jours et horaires à la rentrée 2018/2019**

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, monsieur le maire informe le conseil que le ministère de l'éducation nationale laisse le libre choix aux municipalités de poursuivre ou non, la semaine des 4 jours ½.

Le conseil d'école de Villereversure s'étant prononcé à l'unanimité le 21 novembre 2017, pour un retour à 4 jours, compte-tenu des résultats du sondage effectué courant janvier auprès des parents d'élèves et après consultation du service transports scolaires du conseil départemental, le conseil municipal de Villereversure a décidé à la majorité le 22 janvier 2018, un retour à la semaine de 4 jours, dès la rentrée de septembre 2018 ainsi qu'il suit :

lundi, mardi, jeudi et vendredi 08h45-11h45 et 13h30-16h30

Sur proposition de monsieur le maire, le conseil municipal se prononce, à la majorité (1 abstention), pour un retour à la semaine de 4 jours à l'école du Suran, dans les conditions fixées par le conseil municipal de Villereversure et autorise le maire à signer tout document afférent à ce dossier.

**Validation des orientations budgétaires 2018**

Après avoir exposé la situation financière de la commune comprenant l'emprunt restant à rembourser et l'évolution des dotations perçues entre 2014 et 2017, le Maire rappelle les différents projets d'investissement en cours ou à prévoir pour 2018, classés par ordre de priorité :

- révision de la carte communale
- aménagement des abords du cimetière côté Nord
- poursuite de l'aménagement des allées du cimetière par la pose de béton entre les tombes
- remplacement des radiateurs situés dans l'extension de la salle polyvalente
- reprise des allées du nouveau cimetière
- aménagement de la partie Sud de l'agorospace
- aménagement du sous-sol de la salle polyvalente en vue de création d'une salle pour les jeunes
- rénovation de la plaque photo du Monument aux Morts
- aménagement des abords du Monument aux Morts
- aménagement du terrain de l'ancienne station d'épuration
- achat de bancs publics
- révision des voûtes du réservoir d'eau dit « du Champ »
- acquisition de terrains
- rénovation du parc d'éclairage public
- rénovation de la toiture de la Chapelle des Conches
- révision du plan de circulation dans le village.

### **Vote des taux d'imposition 2018**

Monsieur DOSNE communique au conseil un graphique comparatif des taux appliqués en 2016 par la commune et la strate départementale de référence.

Monsieur le Maire remémore au conseil municipal que les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur le bâti, votés chaque année, n'ont pas subi d'augmentation depuis 2015 et suggère, compte-tenu de la réforme fiscale de la taxe d'habitation et de l'évolution des dotations, de les réviser cette année.

Après consultation des services fiscaux, monsieur le maire propose d'augmenter les taux de la taxe d'habitation à 6.20 % et de la taxe foncière sur le bâti à 10.60% tout en conservant celui de la taxe foncière sur le non bâti (à 34.82%).

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité (1 abstention) d'adopter l'augmentation de taux proposée.

### **Bilan de la qualité comptable de la commune pour l'exercice 2016**

Après présentation par monsieur le maire, le bilan de contrôle ne fait apparaître que 2 items non validés, identifiés, justifiés et d'ores et déjà régularisés.

### **Programme voirie 2018**

D'après le droit de tirage attribué (estimé à 34 300 €) et le chiffrage des travaux réalisés par la communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, le conseil municipal décide de prévoir les travaux suivants, par ordre de priorité :

- route des Grand' Cours (si non intégrée à la politique communautaire) : réfection de la chaussée
- Derrière les Granges : réalisation d'un bicouche
- virage de la RD81 : marquage au sol de la ligne de rive (côté droit en direction de Drom) et du trottoir côté gauche en direction de Drom
- place du lavoir : marquage au sol de la chaussée
- chemin des Chevrettes et les Ryons : installation de panneaux de signalisation
- chemin de chez Gagnon : réfection du mur de soutènement

### **SIEA : Etude globale de l'état des lieux et d'optimisation du coût de l'éclairage public**

De par les différents projets liés à l'éclairage public sur la commune à savoir la pose d'une horloge astronomique au poste du village du Haut, la rénovation des lampadaires, l'extinction nocturne de l'éclairage public et une extension de réseau chemin de la Combe Gouty, le maire propose au conseil de demander une étude globale de l'état des lieux et d'optimisation du coût de l'éclairage public au SIEA. Le conseil accepte à l'unanimité et autorise le maire à faire une demande d'étude auprès du SIEA.

### **CAUE : renouvellement d'adhésion pour 2018**

Le maire soumet au conseil la proposition de renouvellement d'adhésion au CAUE liée à des missions de conseils et d'assistance à projets. Compte-tenu des aménagements en cours sur la commune, le conseil accepte à l'unanimité.

### **Création d'une commission municipale des affaires sociales**

Afin de pouvoir préparer l'organisation des manifestations auparavant organisées par le CCAS et répondre à tout éventuel besoin d'aide sociale, monsieur le maire propose de créer une commission municipale des affaires sociales. Il fixe le nombre de membres à 5 dont il est président de droit.

Le conseil accepte, à l'unanimité, de voter à main levée et après appel de candidatures, élit, à l'unanimité, Katy LE SANT, Philippe DOSNE, Claude GUILLEMOT et Christian PASSAQUET, membres de la commission des affaires sociales.

### **ONF : projet d'aménagement de la forêt communale pour la période 2018-2037**

Le maire présente au conseil le projet d'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts pour la période 2018-2037. Il expose les grandes lignes du projet comprenant un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement, la définition des objectifs assignés à cette forêt et un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme. Après avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable, à l'unanimité, au projet d'aménagement proposé.

### **Création et gestion d'une bibliothèque participative**

Katy LE SANT soumet au conseil plusieurs pistes de mise en œuvre de cette bibliothèque de rue où chaque habitant pourrait dans une démarche de développement durable, écologique, solidaire, culturel et économique, participer à son renouvellement en livres.

Le conseil décide, à la majorité (1 abstention), de poursuivre la faisabilité de ce projet en l'affinant.

**Vœu du conseil Départemental de l'Ain au Gouvernement relatif à la réforme du logement social**

Après lecture du vœu de l'assemblée départementale, le conseil décide à l'unanimité de ne pas se prononcer sur le sujet considérant qu'il n'est pas de son ressort.

**Délégations du Maire**

Sans objet.

**Compte-rendus des commissions**

- SIEA : 01/12/2017 : Compte-rendu de l'Assemblée Générale :

Déploiement de la fibre optique :

au 01/12/2017 50% du réseau de fibre optique a été réalisé, soit 3500 km.

144 zones d'activités sont ouvertes au très haut débit. Le total des prises en 2021 sera de 287 764.

A l'heure actuelle, 205 communes sont ouvertes au très haut débit (totalement ou partiellement).

30 fournisseurs d'accès sont présents dont 2 nationaux (SFR et Orange), les abonnements ont rapportés 9 millions d'euros en 2017.

Chaque commune verse au syndicat 3 €/habitant soit 1.5 M € en 2017.

**Questions diverses**

- Calendrier des manifestations communales :

. cérémonie du 11 novembre : la fanfare de Villereversure ne pourra pas y participer cette année

. dimanche 2 décembre : repas des Aînés

. vendredi 11 janvier 2019 : cérémonie des Vœux

- Affouage saison 2018-2019 : liste d'inscription ouverte du 14 août au 14 septembre 2018.

- Compte-tenu de l'évolution de la réglementation des marchés publics, le département de l'Ain propose aux communes d'adhérer gratuitement à leur plateforme de dématérialisation. Le département demandant une réponse au plus tard le 15 mars, mais ce point n'ayant été porté à l'ordre du jour de cette réunion, le conseil ne peut voter valablement, et donne un accord de principe d'adhésion qui sera validé lors de la prochaine réunion du conseil.

La séance est levée à 23h05.

***La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 23 mars 2018 à 19h30***